

Lettre d'informations

Cellule d'analyses syndicales de l'IRW-CGSP

Financement de la Sécurité sociale

La crise sanitaire aura des impacts sur le financement de la sécurité sociale. S'il est encore trop tôt pour le chiffrer, ses conséquences affecteront principalement la « gestion globale ».

Le budget 2020 de la sécurité sociale a été élaboré sur base du « Budget économique » du Bureau fédéral du Plan de février, il ne tient, dès lors, pas compte de l'impact de la crise sanitaire sur le financement de la sécurité sociale.

Un nouveau « Budget économique » devra donc être élaboré.

Cependant, une première analyse des conséquences de la crise a été réalisée dans le cadre de la réunion du Comité de gestion de l'ONSS du 27 mars dernier.



Pour ce qui concerne la « gestion globale », tant les recettes que les dépenses vont-être impactées. Les premières par suite du report de paiement et les secondes tant par l'accroissement des demandes de chômage temporaire que par l'augmentation des besoins INAMI.

1

SÉCURITÉ SOCIALE

Impact de la crise sanitaire sur le financement de la sécurité sociale.

4

DÉPENSES SOCIALES

Mise en perspectives des montants de dépenses sociales en Belgique

5

CORONAVIRUS ET NÉOLIBÉRALISME

Analyse et réactions sur la note de la Banque NATIXIS

6

SUR LA TOILE

Sélection d'articles et de documents utiles

Pour rappel, les cotisations représentent 71% du financement la « gestion globale », une modification du montant des recettes de cotisations a donc un impact important sur le financement.

Dans le cadre de la « gestion globale », l'ONSS dispose également d'une ligne de crédit de 1,7 milliards. Il a été décidé d'étendre cette ligne de crédit, elle est illimitée jusque la fin de l'année. Il faut toutefois signaler que l'emprunt requiert l'autorisation du ministre des finances et de celui de tutelle.

Une analyse a également été effectuée sur le financement des institutions « hors gestion globale » qui, lui aussi, sera impacté par le report de paiement et par la baisse de l'activité économique entraînant une baisse de la masse salariale.

Pour conclure, rappelons que la crise intervient dans un moment où le financement de la sécurité sociale est gravement et structurellement compromis par les mesures du Gouvernement « MICHEL » au rang desquelles figurent, notamment, la diminution et la non reconduction de la dotation d'équilibre passant de 3,2 milliards en 2017 à 1,4 en 2019), la réduction des cotisations suite au tax-shift...

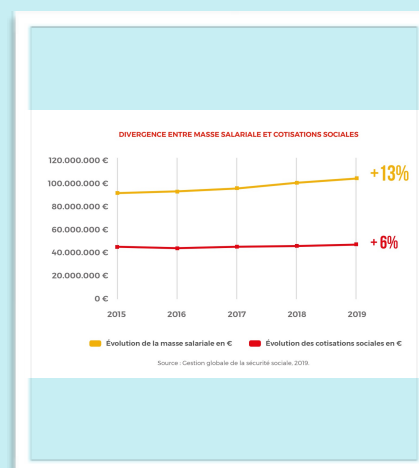


SÉCURITÉ SOCIALE ET TAX-SHIFT

« Entre 2016 et 2018, les cotisations patronales ont été réduites de 32,4% à 25% suite au tax shift. Selon le Bureau du Plan, cela a coûté 5,8 milliards d'euros. Selon le Comité de gestion de la sécurité sociale, le déficit de la Sécu grimperait à 6,3 milliards d'euros d'ici 2024 car la dotation d'équilibre ne sera plus garantie à partir de 2021 ».

Voir Baromètre socio-économique 2019 de la FGTB

Télécharger [ici](#)



GESTION FINANCIÈRE GLOBALE

Par ce système, l'ONSS **globalise** les moyens financiers alloués à la sécurité sociale des travailleurs (cotisations, subventions de l'État, financement alternatif) et les répartit entre les secteurs qui y ont droit. La répartition est effectuée en fonction de leurs besoins de **trésorerie**.

La Gestion Financière Globale a été mise en place en 1995. Auparavant, chaque institution percevait le produit des cotisations sectorielles.

Institution/régime	Objet du financement
INAMI	<ul style="list-style-type: none">• soins de santé• indemnités• indemnités d'invalidité pour les ouvriers mineurs• fonds budgétaire interdépartemental (FBI)
ONEM	<ul style="list-style-type: none">• chômage• chômage avec complément d'ancienneté• interruption de carrière• crédits-temps• cellule pour l'emploi - outplacement• projet burn-out
SFP	<ul style="list-style-type: none">• pensions de retraite et de survie• régime de capitalisation résiduaire en voie d'extinction (depuis 2008)
ONVA	financement supplémentaire
Fedris - AT	accidents du travail (hormis régime de capitalisation résiduaire)
Fedris - MP	maladies professionnelles (hormis secteur des administrations provinciales et locales)
Régime des marins	<ul style="list-style-type: none">• soins de santé• indemnités pour maladie et invalidité• chômage

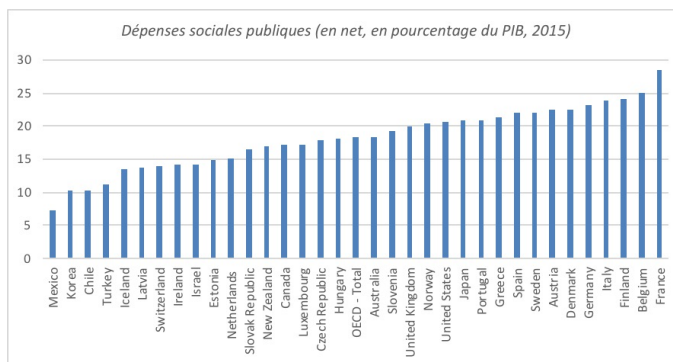
FINANCEMENT EN DEHORS DE LA GESTION FINANCIÈRE GLOBALE

Quelque 150 institutions et fonds sont financés en dehors de la Gestion Globale. Ils ont droit à une **partie du produit des cotisations sociales**. En général, cette partie est calculée sur la base d'un taux de cotisation sur la masse salariale déclarée. C'est ainsi qu'est calculé, entre autres, le financement de l'Office national des vacances annuelles (ONVA).

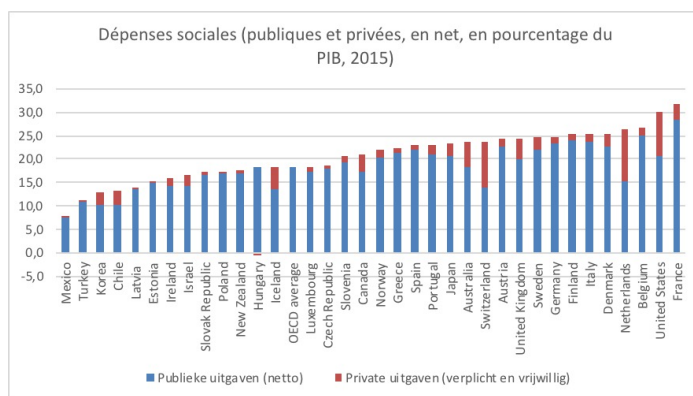
Les dépenses sociales en Belgique

La Belgique est souvent présentée comme un pays où les dépenses sociales sont trop élevées. Une mise en perspective s'impose !

Au départ des données de l'OCDE et sur base des chiffres de 2015, il est possible de mettre en évidence le montant des dépenses sociales publiques en pourcentage du PIB et pour lequel la Belgique figure au rang des pays ayant le taux le plus élevé (25%). La moyenne OCDE se situe aux alentours de 19% et les Pays-Bas consacrent l'équivalent de 15% de leur PIB en dépenses sociales publiques.



Ces chiffres sont souvent mis en avant pour justifier, chez certains, un montant trop élevé de dépenses sociales. En effet, pour atteindre la moyenne de l'OCDE, la Belgique devrait réduire ce type de dépenses d'environ **24 milliards !**



Cependant, ce montant concerne **uniquement les dépenses publiques**. Aussi, est-il nécessaire de compléter l'analyse en intégrant les dépenses sociales **privées** (assurances-maladie privées, fonds de pensions...) afin d'obtenir les dépenses sociales totales.

Les montants de dépenses sociales totales (publiques et privées) sont similaires dans l'ensemble des pays européens. Mieux encore, ils sont identiques pour la Belgique et les Pays-Bas, tous deux aux alentours des 27%.

La différence se faisant dans la proportion « publiques-privées ».

Moins de dépenses publiques signifie une augmentation des dépenses privées avec les conséquences que cela peut avoir en termes d'augmentation des coûts et de diminution des prestations pour les Citoyens et en perte de maîtrise d'un terrain stratégique pour les pouvoirs publics.

Une analyse similaire avait été faite par l'IRW-CGSP en 2011 relativement à l'emploi dans le secteur public jugé trop important et trop coûteux par la FEB. Cette dernière se livrait à une comparaison partielle en

ne prenant en compte que les dépenses dites « d'administration ». Là aussi, la Belgique se trouvait loin devant les Pays-Bas. La situation évoluait lorsque l'on prenait en compte **l'ensemble** des dépenses de fonctionnement. En d'autres termes,

moins d'emplois publics signifie un recours accru à la sous-traitance et aux entreprises privées.

Réduire les dépenses publiques constitue donc un transfert en faveur du privé !

En guise de conclusion, il est nécessaire de mettre

en parallèle le montant des dépenses sociales publiques et l'impact redistributif de celles-ci. Une analyse détaillée de cet impact avait été réalisée par l'IRW-CGSP en collaboration avec la FAR et le CIRIEC en 2012 et concernait les ménages wallons.

Coronavirus et fin du capitalisme néolibéral

Résumé de la note de la Banque NATIXIS

Pour l'auteur de cette note, la crise du Coronavirus remet en cause les fondements même du capitalisme néolibéral.

En effet, ce dernier reposait notamment sur :

- 1) la globalisation ;
- 2) la concurrence fiscale ;
- 3) la délocalisation des entreprises ;
- 4) la réduction de la protection sociale.

Arguments à l'appui, la note met en exergue que chacun de ces choix est malmené par la crise du coronavirus.

Ainsi, elle précise que « *la crise a mis en évidence la fragilité des chaînes de valeurs mondiales* » et prévoit un retour à des chaînes régionales.

Prévoyant une hausse des dépenses publiques suite à la crise, la note avance que « *l'austérité budgétaire va donc disparaître, et si les dépenses publiques doivent être accrues il ne sera plus possible de baisser de manière agressive les impôts* ». La crise actuelle met également en évidence que toute la population doit « *bénéficier d'une protection sociale convenable* » (encore faut-il s'entendre sur ce que doit signifier « *convenable* »).

La dernière ligne de cette note s'inscrit sur le ton de l'évidence : « *La crise du coronavirus (...) annonce bien la fin de cette forme de capitalisme* ».

Cette « prophétie » doit cependant être tempérée. Il est certain que la crise sanitaire met en avant les faiblesses du système.

Il est également vrai, que la situation actuelle souligne l'importance des services publics, de la

protection sociale et de l'intervention publique dans l'économie.

Cependant, les suites de la crise financière nous rappellent qu'il faut se méfier des évidences. Ainsi, tirer les leçons de la crise de 2008 aurait dû conduire à mettre un terme aux politiques d'austérité or c'est le contraire qui s'est produit.

Au final, la crise du coronavirus met en lumière les faiblesses du système. L'évolution future dépendra du rapport de forces.

[Lire ici](#)

« La crise va faire apparaître la nécessité d'une hausse durable des dépenses de santé , du soutien des entreprises, d'indemnisation du chômage dans tous les pays ».
